

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Travaux pour l'Aménagement d'un atelier de boulangerie pâtisserie au CFA de Nouville

La Société d'Équipement de la Nouvelle Calédonie (SECAL), agissant au nom et pour le compte de la **CHAMBRE de METIERS et de l'ARTISANAT**, informe qu'elle lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'extension de soixante-dix-huit mètre carré (78 m² SHOB) et le réaménagement intérieur de deux cent quarante-cinq mètre carré (245 m² SHOB) au **1, rue Juliette Bernard – Nouville – Nouméa**, aux conditions particulières suivantes :

1. Maîtrise d'ouvrage :

Maître d'ouvrage : **CHAMBRE de METIERS et de l'ARTISANAT**

Mandataire du maître d'ouvrage : **la SECAL**

2. Objet de l'appel d'offres :

Les travaux sont décomposés en dix lots suivants :

LOT	INTITULE
01	GROS ŒUVRE,
04 - 08	CHARPENTE METALLIQUE ET COUVERTURE
10	PEINTURE,
14	PLOMBERIE SANITAIRES
13	COURANTS FORT & FAIBLE,
15	MENUISERIES ALUMINIUM,
18	MENUISERIE BOIS,
19	REVETEMENTS de SOLS et MURS
22	PLATRERIE
26	EQUIPEMENT FROID

Les marchés sont conclus par lots séparés.

3. Procédure de passation :

Marchés de travaux à lots séparés passés après appel d'offres ouvert aux entreprises compétentes dans les domaines des lots concernés en application de la délibération n°136/CP du 1^{er} mars 1967 modifiée.

4. Consultation et retrait des dossiers :

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé ; il est mis gratuitement à disposition en ligne sur le site <https://marchespublics.nc> .

Les candidats sont invités à s'inscrire sur la plate-forme afin de pouvoir être destinataires des éventuels modificatifs apportés au dossier de consultation.

5. Critères de sélection :

Les offres seront jugées dans les conditions de la délibération n°136/CP du 1^{er} mars 1967 modifiée, selon les critères de sélection pondérés fixés à l'article 4.1 du règlement particulier d'appel d'offres (RPAO).

6. Date limite et lieu de remise des offres

Les offres devront être déposées contre récépissé ou adressées en recommandé avec accusé de réception à :

La SECAL – 40 rue Félix Trombe à Dumbéa avant le : **Lundi 16 septembre 2019 avant 16h00**

Où

Par voie électronique conformément à l'article 5.2 du RPAO, sur la plateforme de dématérialisation de la Nouvelle-Calédonie avant la date et l'heure indiquées ci-dessus, en se connectant au profil acheteur.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

7. Dispositions d'ordre général

Les offres devront être conformes au règlement de l'appel d'offres joint au dossier de consultation.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

8. Date de publication de l'avis : Jeudi 22 août 2019.